



SELARL JURIS MONT BLANC
Société d'Avocats au Barreau de BONNEVILLE
21, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES
Tél. : 04.50.96.15.74 - Fax. : 04.50.98.30.52
jurismontblanc@jurismontblanc.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN 1 LOT

**D'un appartement en rez-de-chaussée constituant le lot n° 1
de la Copropriété sise 50 Impasse de l'Aiguille d'Ayères,
Plateau d'Assy 74190 PASSY,
y cadastré Section J n° 2845**

**Fixée au jeudi 10/12/2020 à 14h00, à l'audience de vente de
Madame le Juge de l'Exécution, chargée des Saisies Immobilières
près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74130),
Palais de Justice, Quai du Parquet**

**A la requête de l'Etude de Me Roger CHATEL-LOUROZ, sous admi-
nistration provisoire de la SELARL MJ SYNERGIE, représentée par Me
Bruno WALCZAK, Mandataire Judiciaire, domiciliée 6 Rue René Blanc 74100
ANNEMASSE, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de Madame
Fanny BCRET, à ce désigné par jugement du Tribunal de Commerce
d'ANNECY en date du 4/7/2018, ayant pour Avocat constitué la SELARL JURIS
MONT BLANC, agissant par Me Christelle ABAD-PERNOLLET, sa cogérante.**

DESIGNATION DES BIENS :

**Un appartement en rez-de-chaussée, constituant le lot n°1 de la Copro-
priété sise 50 Impasse de l'Aiguille d'Ayères, Plateau d'Assy 74190 PASSY,
cadastrée Section J n° 2845, comprenant une pièce de vie avec coin cuisine, 2
coins nuit, une salle de bains, un WC, et droit de jouissance privatif sur la partie
de terrasse faisant face située de plain-pied entre la voie privée desservante
et l'immeuble, avec les 224/10.000èmes de la propriété du sol et des parties
communes générales, d'une surface de 48,33 m²,**

Le tout décrit dans le procès-verbal descriptif établi le 20/5/2020 par la SAS
SAGE et Associés, Huissier de Justice, annexé au cahier des conditions de
vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 11/8/2020
au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières
près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), où chacun peut en prendre
connaissance (RG N° 20/00736).

**VISITE : Le 20/11/2020 de 14h à 15h par le Ministère de la SAS SAGE et
Associés, Huissier de Justice**

**MISE A PRIX : 100.000 € (cent mille Euros), avec faculté de baisse d'un
quart, puis de la moitié, et des trois quarts, en cas de désertion d'enchères,**

**OCCUPATION : Il résulte du PV descriptif que les lieux sont libres d'occu-
pation.**

**ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures
Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère
d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.**

RENSEIGNEMENTS :

1 - au Greffe du service des saisies-immobilières - Tribunal Judiciaire de
BONNEVILLE (Tél. : 04.50.25.48.00)

2 - au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant
(Tél. : 04.50.96.15.74)

Fait et rédigé à CLUSES, le 16/10/2020
Pour la SELARL JURIS MONT BLANC, Me C. ABAD-PERNOLLET

ECO 74 5723 23/10/20